

Apprendre en entreprise : gérer une période en alternance

De quoi s'agit-il ?

- Il s'agit de mettre en œuvre *apprendre à apprendre* par l'expérience dans un environnement professionnel.
- La mise en situation de travail est une étape irremplaçable pour acquérir des savoirs professionnels.
- Réussir une immersion en entreprise fait appel à plusieurs capacités : se préparer, s'intégrer dans le milieu du travail, exécuter correctement les tâches, réaliser des missions spécifiques, exploiter cette expérience. Ces capacités sont transférables à d'autres situations.

Quels sont les problèmes ?

- L'apprenant a l'impression de ne rien apprendre quand il est en entreprise.
- L'apprenant a du mal à s'adapter aux codes comportementaux de l'entreprise (respect des horaires, tenue vestimentaire, niveau de langue).
- L'apprenant ne voit pas le rapport entre ce qu'il apprend en formation et les activités qu'il doit réaliser dans l'entreprise.
- Le formateur ne fait pas le lien entre les apprentissages sur le lieu de travail et au centre de formation.
- L'entreprise ne propose pas un référent pour l'apprentissage, tuteur, ou celui-ci n'est pas formé pour ce rôle.
- L'apprenant éprouve des difficultés à objectiver les emplois et à s'imaginer dans un poste de travail donné.
- Les difficultés à s'adapter en entreprise entraînent une perte de motivation et du goût de travailler.
- L'entreprise ne propose pas de situations qui permettent à l'apprenant de développer sa créativité et d'explorer de nouveaux sentiers.

Pourquoi est-ce ainsi ?

- La période en entreprise n'a pas été préparée en amont. Il n'y a pas d'objectifs adaptés. L'entreprise n'a pas identifié de tuteur ou celui-ci n'est pas formé.
- Ce qui vérifie (rend vrai) l'employabilité d'un individu, c'est la situation réelle de travail.
- Si chaque individu apprend de façon unique, c'est également vrai quand il apprend sur le poste de travail où il doit bénéficier d'un accompagnement individuel.
- Les personnes privilégient les emplois pour lesquels la représentation est plus aisée, ceux qu'ils connaissent par leur entourage et par les médias.
- Les compétences sociales comme les compétences

techniques nécessaires à la maîtrise d'une activité professionnelle sont en étroite relation avec les conditions d'exercice de cette activité ; l'immersion en entreprise permet à l'individu de les identifier et ensuite de les acquérir.

Que faire ?

▸ Préparer l'immersion en entreprise.¹³

L'organisme de formation analyse les postes de travail et vérifie la disponibilité d'un tuteur formé pour accompagner l'apprenant. Un poste doit être suffisamment riche en matière de savoirs de référence avec des situations problèmes qui pourront être résolues par l'apprenant, après un temps d'adaptation.

L'apprenant fait le point, grâce à son portefeuille de compétences, sur ce qu'il peut et veut faire.

▣ Guide « *gérer une période en entreprise* ».

▸ Réaliser l'alternance.

La mise en relation de l'apprenant avec l'entreprise est organisée et une convention contractualise ce temps de formation (tâches, objectifs individuels, modalités d'évaluation, activités confiées au tuteur).

Le formateur met en place une méthode de travail avec l'utilisation d'un livret de l'alternance (contenu et objectifs de l'immersion en entreprise, description du poste, interlocuteurs, ressources mobilisables, organisation, consolidation après chaque journée).

Les phases de l'alternance s'articulent de différentes manières en fonction des dispositifs. La visite du formateur assure la consolidation nécessaire, la remédiation et l'apport de savoirs complémentaires.

À différents moments, apprenant, tuteur et formateur font le point sur les problèmes rencontrés. Ces échanges sont formalisés par écrit. Un bilan final est élaboré avec l'entreprise (intérêts, avantages, difficultés).

▣ Guide du tuteur en entreprise.

▸ Exploiter cette expérience.

Une attestation de compétences est remise à l'apprenant. Celles-ci sont décrites en situation de travail. L'attestation est signée par les trois protagonistes. Elle est intégrée dans le portefeuille de compétences.

▣ Ressources du site <http://iportfolio.fr>

¹³Dispositif ACIME (accompagnement individualisé vers l'emploi par immersion en entreprise). Les GRETA de Bourgogne. 2000.